

**MAIRIE DE CASTERA-LECTOUROIS  
PROCES-VERBAL  
CONSEIL MUNICIPAL**

**séance du 20 avril 2026 à 20h30**

**Date de convocation et d'affichage :** 15/04/2026

Présents : BARRIEU Jean-Pierre, CANDELON Jean-Pierre, CORNEC Cécile, LACLAVÈRE Gilles, LOUVEL Patrick, MAIRE Catherine, MATHIOT Angélique, MULLIEZ Maud, PASCAU Michel, POLO Guillaume.

Excusée : PASQUALI Véronique

**\* ORDRE DU JOUR :**

1.	Approbation du procès-verbal de la séance du 09 avril 2026
2.	Désignation d'un secrétaire de séance
3.	Compte rendu des décisions et arrêtés pris par le Maire
4.	<b>Budget commune :</b> Vote des taux des taxes directes locales pour 2026 Vote du compte financier unique 2025 Affectation des résultats 2025 Vote du budget primitif 2026
5.	<b>Budget assainissement :</b> Vote du compte financier unique 2025 Affectation des résultats 2025 Vote du budget primitif 2026
6.	<b>Rajout à l'ordre du jour : Modification du tableau des emplois</b>
7.	Recours gracieux antenne
8.	Compte rendu des réunions syndicales
9.	Questions diverses

**1. Approbation du procès-verbal de la séance du 09 avril 2026**

Le procès-verbal de la séance du 09 avril est approuvé à l'unanimité.

**2. Désignation du secrétaire de séance**

M. Jean-Pierre CANDELON est désigné secrétaire de séance.

**3. Compte rendu des décisions et arrêtés pris par le maire**

Néant

**4. Budget commune**

**Vote des taux des taxes directes locales pour 2026 (délib N° 2026-721)**

Le conseil a délibéré pour décider, à la majorité, d'une augmentation de 1% du taux des taxes locales pour l'année 2026 :

Pour : 5 voix

Contre : 3 voix

Abstention : 2 voix

Les nouveaux taux applicables en 2026 seront :

- Taxe d'Habitation : 17,45 %

- Taxe Foncière sur les propriétés Bâties : 66,13 %

- Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties : 76,12 %

**Vote du Compte Financier Unique 2025 (délib N° 2026-722)**

Considérant que le maire s'est retiré pour laisser la présidence à M. Gilles LACLAVÈRE, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire, le conseil municipal, à l'unanimité, vote le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 et arrête ainsi les comptes :

### Fonctionnement

<b>Dépenses</b>	Prévu	451 546,56
	<b>Réalisé</b>	226 230,98
<b>Recettes</b>	Prévu	451 546,56
	<b>Réalisé</b>	466 504,01
	<b>RESULTAT 2025 (Excédent)</b>	<b>240 273,03</b>

### Investissement

<b>Dépenses</b>	Prévu	126 948,93 €
	<b>Réalisé</b>	69 361,19 €
<b>Recettes</b>	Prévu	126 948,93 €
	<b>Réalisé</b>	101 428,25 €
	<b>RESULTAT 2025 (Excédent)</b>	<b>32 067,06 €</b>

<b>Soit un RÉSULTAT GLOBAL (Excédent) de</b>	<b>272 340,09 €</b>
--	---------------------

### Affectation des résultats (délib N° 2026-723)

Après approbation du Compte Financier Unique et constatant le résultat de clôture de l'exercice 2025 suivant :

#### Fonctionnement

Excédent 2025	<b>139 123,81 €</b>
Excédent reporté N-1	<b>101 149,22 €</b>
<b>Soit un excédent de fonctionnement cumulé de</b>	<b>240 273,03 €</b>

#### Investissement

Excédent 2025	<b>32 067,06 €</b>
Déficit des restes à réaliser	<b>54 757,37 €</b>
<b>Soit un besoin de financement de</b>	<b>22 690,31 €</b>

Le conseil municipal adopte, à l'unanimité, le report au budget primitif 2026 des résultats de la façon suivante :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 : EXCÉDENT	<b>240 273,03 €</b>
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (cpte 1068)	<b>22 690,31 €</b>
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (cpte 002)	<b>217 582,72 €</b>
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (cpte 001) : EXCÉDENT	<b>32 067,06 €</b>

### Vote du budget primitif 2026 (délib N° 2026-724)

Le Maire présente le budget primitif 2026 qui s'équilibre en dépenses et en recettes d'investissement à hauteur de **888 826,30 €** et en dépenses et en recettes de fonctionnement à hauteur de **581 555,48€**.

Le budget de la commune est approuvé à l'unanimité

## **5. Budget assainissement**

### Vote du Compte Financier Unique 2025 (délib N° 2026-725)

Considérant que le maire s'est retiré pour laisser la présidence à M. Gilles LACLAVÈRE, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire, le conseil municipal, à l'unanimité, vote le Compte Financier Unique de l'assainissement de l'exercice 2025 et arrête ainsi les comptes :

#### Fonctionnement

<b>Dépenses</b>	Prévu	21 959,06
	<b>Réalisé</b>	8 239,42
<b>Recettes</b>	Prévu	21 959,06
	<b>Réalisé</b>	22 702,60
	<b>RESULTAT 2025 (Excédent)</b>	<b>14 463,18</b>

### Investissement

<b>Dépenses</b>	Prévu	<b>80 427,38 €</b>
	<b>Réalisé</b>	<b>1 260,00 €</b>
<b>Recettes</b>	Prévu	<b>80 427,38 €</b>
	<b>Réalisé</b>	<b>80 427,38 €</b>
	<b>RESULTAT 2025 (Excédent)</b>	<b>79 167,38 €</b>
<b>Soit un RÉSULTAT GLOBAL (Excédent) de</b>		<b>93 630,56 €</b>

### Affectation des résultats (délib N° 2026-726)

Après approbation du Compte Financier Unique de l'assainissement et constatant le résultat de clôture de l'assainissement de l'exercice 2025 suivant :

#### Fonctionnement

Excédent 2025	<b>504,12 €</b>
Excédent reporté N-1	<b>13 959,06 €</b>
<b>Soit un excédent de fonctionnement cumulé de</b>	<b>14 463,18 €</b>

#### Investissement

Excédent 2024	<b>79 167,38 €</b>
Pas de restes à réaliser	<b>0,00 €</b>
<b>Soit un excédent de financement de</b>	<b>79 167,38 €</b>

Le conseil municipal adopte, à l'unanimité, le report au budget primitif de l'assainissement 2026 des résultats de la façon suivante :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 : EXCÉDENT	<b>14 463,18 €</b>
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (cpte 1068)	<b>0,00 €</b>
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (cpte 002)	<b>14 463,18 €</b>
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (cpte 001) : EXCÉDENT	<b>79 167,38 €</b>

### Vote du budget primitif 2026 (délib N° 2026-727)

Le Maire présente le budget primitif de l'assainissement 2026 qui s'équilibre en dépenses et en recettes d'investissement à hauteur de **167 160,00 €** et en dépenses et en recettes de fonctionnement à hauteur de **22 885,18€**.

Le budget de l'assainissement est approuvé à l'unanimité

### **6. RAJOUT A L'ORDRE DU JOUR : Modification du tableau des emplois**

Délibération sur tableau effectif pour rajout de poste de Rédacteur 1° Classe

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

### **7 Recours gracieux antenne**

Le Maire est en attente d'une réunion avec Mme la Sous-Préfète.

### **8. Compte rendu des réunions syndicales**

\* SIAEP ( Election du bureau )

Président : M. BATTISTON

Vice-Président : M. CARPENTIER

Vice-Président : M. DUGOUJON

Vice-Présidente : Mme SOMMABERE

\* SIVU (Election du bureau)

Président : M. FRIEDLING Bernard

Vice-Présidente : Mme BETTIN Gwenaelle

Vive-Président : M. LACLAVERE Gilles

Nota : Au cours de cette réunion a eu lieu le vote du budget.

## **9. Questions diverses**

Néant

La prochaine séance du conseil municipal est prévue le 1<sup>er</sup> juin 2026 à 20h30

La séance est levée à 23H20